



*Acta fabula*  
*Revue des parutions*  
vol. 6, n° 3, Automne 2005  
DOI : <https://doi.org/10.58282/acta.1137>

---

# Écrire en philosophe

**Rose-Marie Gerbe**

*L'écriture des philosophes*, sous la dir. de Bruno Clément, *Rue Descartes*, n° 50, 2005, Paris, Presses Universitaires de France, 128 p.

---



## **Pour citer cet article**

Rose-Marie Gerbe, « Écrire en philosophe », *Acta fabula*, vol. 6, n° 3, , Automne 2005, URL : <https://www.fabula.org/revue/document1137.php>, article mis en ligne le 02 Octobre 2005, consulté le 09 Décembre 2024, DOI : 10.58282/acta.1137

---

# Écrire en philosophe

## Rose-Marie Gerbe

---

Sommaire :

Frédéric Cossutta, « Discours philosophique, discours littéraire : le même et l'autre ? »

Dominique Maingueneau, « Code langagier et scène d'énonciation philosophique ».

Jean-Michel Rey, « L'idée à la place du texte ».

Bruno Clément, « Foucault et compagnie ».

Alain Lhomme, « Entre concept et métaphore : existe-t-il une écriture spécifiquement philosophique ? ».

Bruno Clément, « Entretien avec Michel Deguy ».

Stéphanie Ménasé, « Merleau-Ponty : une écriture élaborée ? Lecture générique de *L'Œil et l'Esprit* ».

Frédéric Cossutta, Patrice Loraux, François Noudelmann et Antonia Soulez, « Le langage des philosophes ».

*Rue Descartes* est une revue trimestrielle consacrée à la présentation des recherches et débats qui ont lieu au Collège international de philosophie ([www.ciph.org](http://www.ciph.org)), dont le site parisien est localisé rue Descartes dans le V<sup>e</sup> arrondissement. Cette revue est le support de publication de différents travaux sur des thèmes de recherche récents, afin d'inciter au débat, avec l'objectif affiché de témoigner d'une « philosophie en marche ».

Les volumes de *Rue Descartes* sont particulièrement soignés sur le plan éditorial. Il convient donc, tout d'abord, de rendre hommage à l'important travail de graphisme, de mise en page et de maquette de ce nouveau numéro : les différents axes sont bien disposés et se complètent parfaitement (corpus, parole, périphéries et répliques) ; la typographie est simple et claire ; une riche iconographie en noir et blanc d'artistes contemporains apporte une autre perspective et permet d'éviter le côté obscur des revues scientifiques en général ; le papier glacé et la présentation originale font enfin de cette revue un objet particulièrement plaisant.

Le numéro 50 de *Rue Descartes* s'ouvre sur une brève préface – et non une introduction comme le voudrait l'usage (il n'y a pas de présentation de l'ouvrage) – intitulée « Horizons », du maître d'œuvre du volume — Bruno Clément. Sous forme presque uniquement interrogative, elle fait état des différentes problématiques permettant en particulier d'articuler écriture littéraire et écriture philosophique.

Vient ensuite la partie la plus conséquente de la revue : « Corpus », qui regroupe cinq articles, rédigés par des spécialistes de philosophie et d'analyse du discours.

Le premier article est dû à Frédéric Cossutta, spécialiste du langage philosophique, qui – depuis de nombreuses années maintenant – donne une impulsion forte à l'analyse du discours philosophique en France (*Langages*, n° 119, 1995). En reprenant des thèses développées dans diverses études déjà publiées, il revient sur la théorie des « discours auto-constituants », mise au point ailleurs avec Dominique Maingueneau et auquel ressortirait le discours philosophique. Cossutta emprunte ici à Hejlslev la distinction entre « formes du contenu » et « formes de l'expression » pour envisager la différence entre discours littéraire et discours philosophique. Deux citations permettent de synthétiser l'essentiel du propos : « Contrairement à l'œuvre littéraire, l'œuvre philosophique tend à absorber son dire dans son dit, tout en se réservant la possibilité de renverser son dit dans son dire. » (p. 10) et « Il n'y a donc pas de discours purs, mais des mixtes dont le degré de "philosophicité" ou de "littérarité" dépend à chaque fois de la définition et de la forme d'identité élaborées en fonction des cadres proposés à une époque donnée et en fonction des remaniements que subissent ces cadres dans le travail de l'écriture. » (p. 17). On le comprend, l'article ne porte pas sur un corpus donné, mais s'appuie sur des exemples divers, dont il interroge le caractère littéraire ou philosophique.

Le deuxième article, écrit par Dominique Maingueneau, privilégie en revanche deux philosophes : Descartes et Althusser. À partir de ces deux auteurs, le linguiste met au point un dispositif à trois termes : « interlangue, code langagier, langue » (p. 22). Le choix de la langue française dans *Le discours de la méthode* constituerait par exemple un acte philosophique délibéré : le français se poserait un idiome privilégié pour l'analyse de la pensée. D'un autre point de vue, l'énonciation althussérienne, dans *Lire « Le Capital »*, élaborerait un code langagier et un *ethos* spécifiques, liés à la *doxa* marxiste. Ces choix dans l'écriture même de la philosophie font apparaître qu'il existe des contraintes spécifiques du discours philosophique. Quand ces contraintes sont dépassées, et que le philosophe articule particulièrement bien les concepts et la scène d'énonciation mise au point à travers l'écriture, le contrat discursif qui fonde la philosophie semble rempli.

Le troisième article, de Jean-Michel Rey, traite de style, de traduction, voire parfois de propriété intellectuelle. « Que devient l'écriture du commentaire philosophique quand elle méconnaît ce qu'elle fabrique, quand elle fait apparemment tout pour s'oublier, quand elle rature son propre processus, quand elle semble miser essentiellement sur les artifices de la typographie ? » (p. 39) : voilà ce que cherche à expliquer Rey, en s'appuyant sur les œuvres de Hegel, traduites et commentées par Alexandre Kojève. Là encore, les choix linguistiques, notamment le choix des mots dans la traduction (mais aussi la préférence pour la non-traduction de certains mots), relèvent d'une certaine philosophie. Kojève serait non seulement traducteur et commentateur, mais aussi écrivain-philosophe, pouvant par ses traductions et ses remarques, par son style, sublimer ou transformer parfois la pensée hégélienne.

Dans le quatrième article, Bruno Clément s'intéresse à l'écriture de Foucault, en insistant sur *La Pensée du dehors* et le passage sur les romans de Blanchot. Clément souhaite étudier ce philosophe comme un auteur de fiction, un poète, et poser la question du fonctionnement langagier de son raisonnement. La relation qu'entretient toute personne avec le langage, et surtout tout philosophe, qui doit « malgré tout dire quelque chose du réel » (p. 55), mérite d'être analysée en détail. Clément le fait en ayant recours à la figure de la prosopopée : elle est présente partout où la voix rencontre comme naturellement l'insuffisance de son unicité, l'impossibilité de sa simplicité (p. 57). Ce lien entre rhétorique et philosophie, qui sera aussi la pierre d'angle de l'article suivant, est explicité dans la conclusion : « La tâche du philosophe est peut-être celle-ci : investir de ses propres tours les figures du langage, par lesquelles seules advient quelque chose comme de la pensée. » (*Ibid.*).

Le cinquième article est rédigé par Alain Lhomme. Il traite d'argumentation et de style. En prenant appui sur un passage du *Discours sur l'origine de l'inégalité* de Rousseau, dans lequel le philosophe réfute certaines positions de Hobbes, Lhomme dissèque l'écriture de Rousseau et ses modes d'argumentation. Par cette analyse stylistique très pointue, l'auteur montre que le texte philosophique peut, tout comme le texte littéraire, être étudié parfois d'un point de vue uniquement formel. L'ensemble des procédés rhétoriques utilisés par Rousseau seraient également des figures de pensée : « une *forme* rhétorique, loin d'être "pure rhétorique", constitue *en tant que telle* un opérateur de pensée » (p. 72). Pour arriver à décrire le style d'un philosophe, il faut non seulement s'intéresser à ses formes d'écriture et ses cheminements argumentatifs, mais aussi avoir une lecture instruite, suffisamment familière du corpus philosophique. C'était la conclusion de l'article de Lhomme, mais ce peut être la conclusion de toute cette première partie de *Rue Descartes*.

La partie suivante, « Parole », présente la transcription d'un entretien entre Bruno Clément et le poète et philosophe Michel Deguy. Cet entretien, très riche, évoque aussi bien Socrate, que Sartre, la poésie, la sensible, ou Freud... Nous retiendrons quelques propositions particulièrement intéressantes. Tout d'abord, « La philosophie, comme la poésie, est une écriture en langue vernaculaire. » (p. 76) : c'est le régime de pensée qui diffère, et bien sûr la réception. Le philosophe cherche à démontrer et à persuader ; le poète n'utilise pas le même ton, ni le même mode, puisque son écriture est « automatique » (p. 81). Quant à l'usage du vernaculaire, Deguy pense que c'est à l'intérieur de son idiome que la pensée se tourne et se retourne dans elle-même, contre elle-même : « il n'y a pas d'espéranto philosophique » (p. 83). Pour résumer, *rhétorique* et *philosophie* sont liées, tout comme *parler* et *écrire* sont indissociables. La deuxième remarque particulièrement pertinente concerne la langue en général : tout le monde devrait vouloir et savoir « parler la langue philosophique, la *tekhnê* philosophique » (p. 92). Si l'éducation faisait entendre à un jeune locuteur la capacité philosophique de sa langue, il l'apprendrait... L'obscurité que l'on assigne au langage philosophique ne doit pas rebuter : la puissance de la philosophie, contrairement peut-être à celle de la poésie, réside dans la spécialisation, puisque la pensée n'est pas simplement réductible à une « génialité de singularité » (*Ibid.*). Enfin, revenant sur la différence entre littérature et philosophie, Deguy conclut : « une grande œuvre de pensée philosophique est une œuvre littéraire. Cela fait déjà longtemps que je parle de Jacques Derrida comme d'un grand écrivain français. » (p. 96).

Après cet entretien s'ouvre la troisième partie de la revue, « Périphéries », qui est constituée d'un travail de Stéphanie Ménasé, dont on connaît les remarquables recherches et réflexions autour des manuscrits de *L'Œil et l'Esprit* de Maurice Merleau-Ponty. En analysant en détail les modifications dans les différentes étapes de l'œuvre du philosophe, Ménasé réussit à cerner au plus près le style et le mode de pensée de Merleau-Ponty. Le lecteur trouvera des évolutions quant au lexique, à la structure des phrases, mais aussi aux idées et à l'argumentation utilisées. Parmi les études sur les variantes formelles, on peut noter le changement de statut d'un exemple utilisé à des fins argumentatives (p. 104), la réécriture d'un passage avec un changement de système personnel (le *on* est transformé en *je*, p. 107), le travail sur le rythme et le « chant », qui amène Ménasé à un parallèle avec l'écriture poétique (p. 112-113)... Au-delà de ces phénomènes liés à des choix linguistiques, l'auteur fait le point sur la notion de style en philosophie : « l'écriture se transforme à mesure que Merleau-Ponty précise sa philosophie et articule sa pensée qui elle-même le transforme ainsi que sa façon de voir, d'énoncer, d'écrire, etc. » (p. 107). Et de conclure : « le style de Merleau-Ponty transforme de plus en plus une langue toute faite en une parole pensante et une pensée s'articulant comme parole

opérante et prégnante de la vision qu'elle ouvre. » (p. 115). À l'instar des productions artistiques, tels la peinture ou la littérature, l'écriture philosophique est nécessairement « travaillée » : Merleau-Ponty rature, ajoute et modifie ses écrits au fur et à mesure de l'évolution de ses idées, de son expérience, de sa vision du monde.

La dernière partie de la revue s'intitule « Répliques » : sont reproduits des extraits de l'émission « Les vendredis de la philosophie », consacrée au langage des philosophes, présentée par François Noudelmann et diffusée le 8 novembre 2002 sur France Culture. Une seule des questions mises au débat retiendra précisément notre attention : celle, tout simplement, de la définition de l'écriture philosophique. Antonia Soulez répond : « on ne regarde pas dessous, on regarde ce qui est à la surface. Les concepts, la conceptualité, c'est la belle surface présentable de l'écriture des philosophes » (p. 123). Selon Frédéric Cossutta, la condition du discours philosophique est d'être impur (*Ibid.*). Quant à Patrice Loraux, il déclare qu'« il y a dans le philosophique une dimension de bizarrerie irréductible, une bizarrerie insupportable qu'il s'agit de neutraliser pour la rendre féconde. » (p. 125). On comprend mieux, dès lors, pourquoi le terme d'« écriture » en philosophie a donné lieu à tant de discussions, et pourtant si peu de théorisation. Chaque écriture serait propre à chaque mode de pensée, à chaque jeu entre les formes de pensée et d'argumentation. Non réductible à la rhétorique ou à la stylistique, la question du langage intéresse les philosophes, car elle est liée à l'expression de la pensée, aux opérations de description du réel, à la conscience même du sujet parlant.

« L'écriture des philosophes » ne répond donc pas à toutes les questions, mais les soulève, et c'est déjà beaucoup. Les différents points de vue exprimés, avec à chaque fois un angle d'analyse différent, puisque les intervenants n'appartiennent pas tous à la même discipline ni au même courant, se complètent et sont très féconds.

## PLAN

---

## AUTEUR

---

Rose-Marie Gerbe

[Voir ses autres contributions](#)

Courriel : [Rose-Marie.GERBE@u-grenoble3.fr](mailto:Rose-Marie.GERBE@u-grenoble3.fr)